

TOURISME BAS-SAINT-LAURENT

Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent

Assemblée spéciale

Jeudi 6 juin 2024, à 13 h 30

Caveau des Trois-Pistoles, 21, rue Pelletier, Trois-Pistoles

Également par vidéoconférence

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le président de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, monsieur Charles Labrecque, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et déclare l'assemblée spéciale ouverte.

2. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Madame Eve Simard, appuyée par madame Catherine Gagné, propose que monsieur Charles Labrecque agisse comme président de l'assemblée et que madame Mélissa Caron agisse en tant que secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée, monsieur Charles Labrecque, fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de madame Monique Dionne, appuyée par madame Marlaine Saint-Jean, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

4. Adoption des règlements généraux et des lettres patentes

Avec l'achat de l'immeuble abritant nos installations, nous avons dû modifier les lettres patentes étant donné que le montant d'achat permis n'était pas suffisant. Par la même occasion, nous avons fait une révision des règlements généraux.

Sur une proposition de madame Annie Couture, appuyée de monsieur Marc-André Paradis, les modifications aux lettres patentes et aux règlements généraux de Tourisme Bas-Saint-Laurent sont adoptées comme proposées.

5. Période de questions

Aucun point n'est soulevé.

6. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de madame Catherine Gagné, appuyée par madame Eve Simard, l'assemblée est levée à 13 h 45.

Charles Labrecque, président

Marlaine Saint-Jean, secrétaire-trésorière